

NOUVEL HAY MAGAZINE

SANS FRONTIÈRES

**En l'année 2050 de notre ère ,
comment sera un pays**



**Lancement du Concours de récits de l'UGAB
France à l'occasion du Sommet de la
Francophonie sur le thème : « L'Arménie de
l'an 2050 telle que je la rêve »**



L'UGAB France, en partenariat avec l'Ambassade de France en Arménie, est heureuse de lancer son Concours de récits en langue française sur le thème « L'Arménie de l'an 2050 telle que je la rêve », à l'occasion du XVIIème Sommet de la Francophonie qui se tiendra à Erevan les 11 et 12 octobre prochain.

Attachée à la promotion du français en Arménie et plus largement à la francophonie des Arméniens, l'UGAB France a souhaité que ce concours soit ouvert à toutes personnes d'origine arménienne résidant en Arménie et de nationalité arménienne. Pour la Présidente de l'UGAB France et Europe, Nadia Gortzounian : « L'UGAB France profite de ce moment important qu'est le Sommet de la Francophonie à Erevan pour contribuer, par le biais de ce concours, à promouvoir la langue française en Arménie. Ce concours sera également un hommage à Charles Aznavour, lui qui savait manier cette langue avec tant d'habileté. Nous espérons que le thème du concours inspirera de nombreux candidats, alors que l'Arménie connaît un temps de regain démocratique. »

Les participants au concours sont invités à écrire sur le thème : « L'Arménie de l'an 2050 telle que je la rêve ». Ils doivent raconter, à une connaissance (un petit-enfant, un proche, un ami ou un étranger), l'Arménie telle qu'ils la rêvent en l'an 2050. Ils sont ainsi invités à donner libre cours à leur imagination, quitte à dresser un tableau d'une Arménie très contrastée par rapport à la réalité.

La date limite d'envoi des récits à concoursrecits@ugabfrance.org est le 15 décembre 2018.

Les récits n'excéderont pas 3 pages, soit 4 500 signes (espaces compris).

Le jury sélectionnera les trois meilleurs récits dans la catégorie d'auteurs en se basant sur la qualité du français, la clarté du texte, le style et l'émotion qu'il dégage. Les trois lauréats désignés par le jury recevront, courant janvier 2019, les prix suivants :

- 1er prix : 1 000 €,
- 2ème prix : 500 €,
- 3ème prix : 300 €.

Les candidats sont invités à télécharger les documents sur le site web de l'UGAB France : www.ugabfrance.org.

Il s'agit de :

1. formulaire d'inscription à adresser à l'UGAB France dès que le participant aura décidé de concourir ;
2. règlement du concours qui donne le déroulement et les étapes de celui-ci ;
3. attestation sur l'honneur de licence gratuite et exclusive de droit d'auteur accordant à l'UGAB le droit exclusif d'exploiter les textes.

L'Union Générale Arménienne de Bienfaisance (UGAB) est l'organisation à but non-lucratif la plus importante du monde, consacrée à la préservation du patrimoine arménien. Par le biais de ses programmes éducatifs, culturels et humanitaires, l'UGAB améliore la vie de 500 000 personnes par an en Arménie, en Artsakh et en diaspora. Depuis sa création en 1906, l'UGAB est restée fidèle à son objectif suprême : permettre la prospérité des Arméniens du monde entier. Pour en savoir plus, visitez www.ugabfrance.org